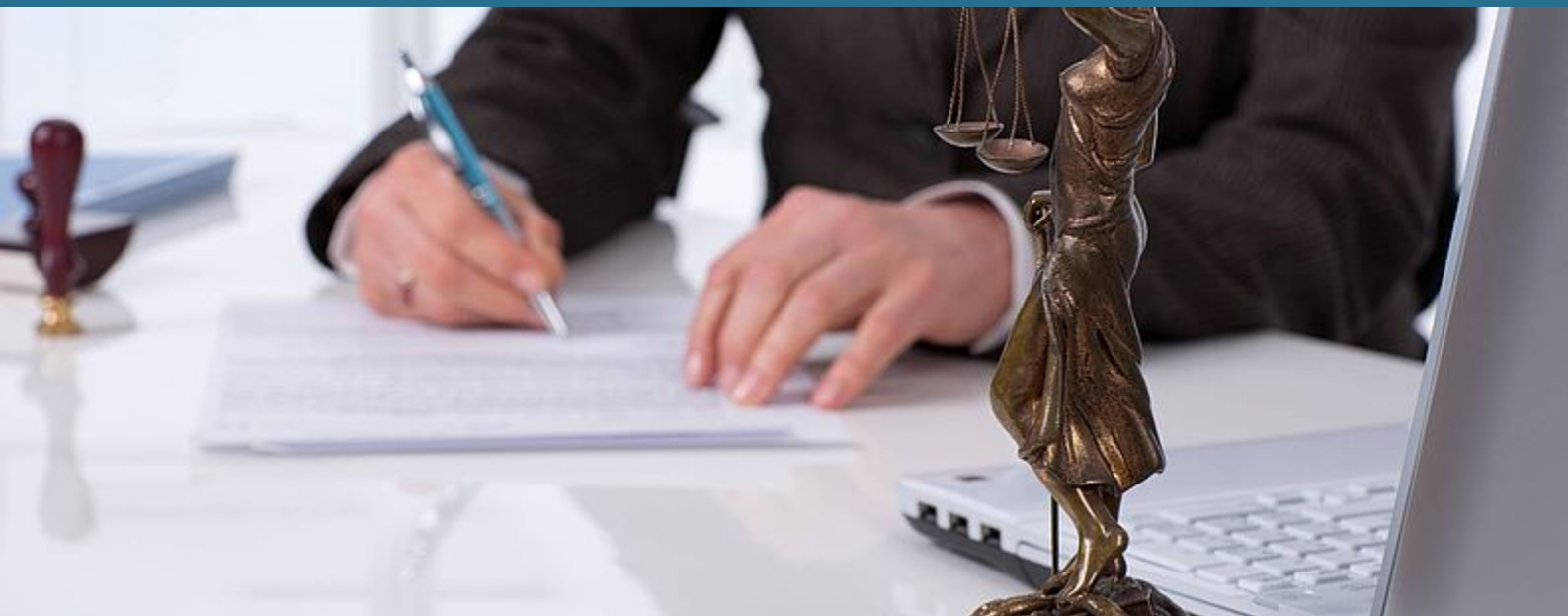




Une formation certifiante pour maîtriser les enjeux fiscaux du patrimoine, de l'immobilier et de la transmission

Face à des situations patrimoniales toujours plus complexes, chaque décision fiscale engage la performance, la sécurité et la pérennité des stratégies conseillées. Ce certificat apporte une **expertise ciblée** et immédiatement mobilisable en **fiscalité du patrimoine, fiscalité immobilière et transmission**. Conçu pour les notaires et professionnels du chiffre et du droit, il combine analyse approfondie des dispositifs, structuration patrimoniale et mises en situation issues de la pratique.

La formation privilégie **une lecture stratégique** des textes et une **approche opérationnelle**, afin de sécuriser les montages, anticiper les enjeux de transmission et répondre avec précision aux attentes de clients exigeants dans un environnement fiscal en constante évolution.

NOS PARTENAIRES



CONTACT

Notaires et collaborateurs du Notariat :
Mathilde Cornette CSN
01 44 90 30 54
formation.csn@notaires.fr
Autres professionnels
Mélicha Boutet-Thomas Université Paris Dauphine-PSL
01 44 05 43 18
contact.master-dfa@dauphine.psl.eu

RESPONSABLE(S) FORMATION

Arnaud Raynouard

DURÉE

16,5 jours / 99 heures

DATE DE DÉMARRAGE

avril 2027

RYTHME

3 jours en présentiel par mois et 2 sessions en soirée la semaine suivante en distanciel synchrone. Certains enseignements seront complétés par du contenu publié sur l'espace Moodle de la formation.

LIEU(X)

Tour Europlaza, La Défense

TARIF NET DE TAXES

5 900 €

DIPLÔME OU CERTIFICAT DÉLIVRÉ

Certificat Fiscalité patrimoniale, immobilière et transmission

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender **la fiscalité du patrimoine** dans une logique de stratégie globale.
- Maîtriser **la fiscalité immobilière** et ses enjeux d'optimisation et de sécurisation.
- Structurer juridiquement et fiscalement **les transmissions** (anticipation, démembrement, pactes, etc.).
- Intégrer **les dimensions civiles et économiques** dans le conseil fiscal patrimonial.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Pièce(s) à joindre :

— un CV et photocopies des diplômes

[déposer ma candidature](#)

PROGRAMME

EXPERTISE FISCALE

81 HEURES

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Fiscalité des sociétés
- Fiscalité des groupes
- Opérations complexes et restructurations
- Fiscalité internationale